

Monsieur Bruno Gazeau, Président de la FNAUT suite à votre appel aux parlementaires

Après plusieurs échanges avec vous, et suite aux attaques de votre association à l'encontre des opposants au Lyon-Turin, nous sommes contraints de vous répondre publiquement.

Vous venez de publier un appel aux parlementaires à ratifier le 22 décembre 2016, qui plus est sans débat, la dépense folle de 10 milliards d'euros pour un tunnel Lyon-Turin en tentant de discréditer les opposants. (page 6 de http://www.assemblee-nationale.fr/14/seance/discussion_generale.pdf)

Il est temps de dire ce qu'est devenue votre association et les pertes des repères républicains qu'illustre votre appel.

Vous osez, dans votre appel, proposer des études qui seraient faites par des *"experts indépendants"* dont un certain Gérard Mathieu. Il est en fait l'ancien directeur des lignes nouvelles à grande vitesse de la SNCF en 1991. <http://www.memoire-orale.org/notice.php?id=82>

Il est donc, avec Monsieur Louis Besson, l'initiateur du projet Lyon-Turin et de la politique de la grande vitesse en France, et vous osez le qualifier d'*"expert indépendant"*.

Vous n'ignorez pas sa qualité d'ancien directeur de la SNCF, car vous étiez en copie d'une réponse qui lui a été adressée le 1^{er} septembre 2016, dans laquelle son titre était détaillé.

Cette personne, qui omet comme vous de rappeler ses états de services, et que vous présentez comme un *"expert indépendant"*, est également membre du « Comité pour la Transalpine » qui est le lobby régional du projet Lyon-Turin. <http://www.transalpine.com/le-comite/les-membres>

Vous le savez, et votre vice-Président Jean Sivardière tout autant, puisque la FNAUT que vous présidez a perçu des rémunérations de ce lobby pour des *"éléments de réponse aux principaux points soulevés par les opposants"*. Votre vice-Président l'a d'ailleurs reconnu dans POLITIS <http://www.politis.fr/articles/2014/10/lyon-turin-pour-qui-roule-donc-la-fnaut-28558/>

Vous ne savez donc pas ou plus ce qu'est l'indépendance, et une chose est sûre votre association ne peut se prévaloir de cette qualité. En réalité vous faites appel à des personnes qui ne sont autres que des lobbyistes du projet Lyon-Turin qui préparent de la *"bouillie acceptable"* pour les parlementaires, comme l'a dit aux journalistes de "Pièces à conviction" France 3, le directeur général de ce lobby. <http://lyonturin.eu/analyses/docs/3etapesparlement.mp4>

Votre précédente qualité de représentant d'un syndicat de transporteurs (UTP) au sein même du bureau de l'IGD (l'Institut de la gestion déléguée au privé et institut français pour les Partenariats Public/Privé PPP) crée également un lien direct avec le projet Lyon-Turin. Le président de ce lobby pour les PPP est également le président de la société Lyon-Turin Ferroviaire devenu TELT, Hubert du Mesnil. <http://www.fondation-igd.org/files/pdf/15%20IGD%20Rapport%20Moral.indd-2014.pdf>

Votre proximité (lors de votre mandat de représentation) avec le président de la société Lyon-Turin Ferroviaire au sein de l'IGD, organisme militant pour les Partenariats Public/Privé, montre une nouvelle fois que vos positions peuvent se trouver influencées par vos fonctions actuelles et passées, puisque le projet Lyon-Turin est un projet de PPP. Ce projet de PPP Lyon-Turin est décrit dans les dossiers de presse de LTF, encore en 2014, et confirmé en public par son directeur général Mario Virano à Briançon le 2 décembre 2016. Votre militantisme passé au sein d'un organisme dont l'objectif est la promotion des gestions privées ne peut qu'interroger.

Au sein du bureau de l'IGD, vous avez aussi côtoyé Monsieur Michel Destot, député PS, rapporteur du précédent projet de loi de ratification et actuel rapporteur du projet de loi dont le vote devrait intervenir le 22 décembre sans débat. Ce lobby des PPP a été créé par les majors du BTP qui élisent les membres du bureau parmi lesquels on note la présence du rapporteur général du Conseil d'Etat comme 2^{ème} vice-président.

Il se trouve que la Section des travaux publics du Conseil d'Etat, dont il est membre, a considéré dès 2007 que l'utilité publique du projet Lyon-Turin *"devait être regardée comme présumée"*.

Voilà pour la forme et l'absence d'indépendance des intervenants qui viennent au secours de votre thèse complotiste. Votre association, vos pseudo-experts et vous mêmes ne pouvez vous déclarer indépendants et impartiaux sauf à méconnaître la signification de ces mots ou à vouloir tromper.

Sur le fond et la qualité de vos déclarations, on ne peut que déplorer l'absence de rigueur de vos méthodes et celles de vos prétendus "experts indépendants".

Votre "expert" Gérard Mathieu porte la responsabilité si ce n'est la paternité de la prévision de 19 millions de passagers par an pour le projet Lyon-Turin dans le schéma directeur lignes nouvelles à grande vitesse présenté par Louis Besson en comité interministériel le 14 mai 1991.

Cette prévision représente environ 3 fois la fréquentation du Thalys entre Paris et Bruxelles après 10 ans d'exploitation ! Elle est tellement déraisonnable et trompeuse que même RFF l'a ramenée à 4 millions de passagers par an, soit une correction de 15 millions de passagers en moins chaque année.

Vous osez annoncer avec vos "experts" que le temps de trajet minimum actuel entre Paris et Milan serait de 6h20 minutes ! Vous auriez au moins dû lire les déclarations de Réseau Ferré de France dans son dossier d'enquête publique qui établit que le temps actuel est de 5h41 minutes, contredisant définitivement vos allégations et celles de vos prétendus "experts" qui n'ont même pas pris le soin de les confronter aux déclarations officielles de RFF.

Pour notre part, avec les journalistes de France 3, nous avons fait le trajet Paris/Milan dans sa totalité, sur la liaison utilisant les voies existantes, et utilisé une méthode incontestable pour connaître le temps de trajet : la montre.

Le temps chronométré pour un trajet sans arrêt était de 5h25 minutes.

Il est vrai que votre "expert" annonce un meilleur temps avec arrêts de 7h09 sans arrêt à Saint-Jean-de-Maurienne. Il l'écrivait le 4 novembre dernier à 11h08 : « *Le meilleur temps de parcours actuel est de 7h09 (oubliez les 6h56 des années 90 : désormais impossibles avec les contraintes de circulation : cadencement, nœud de Chambéry, saturation LGV et Lyon-Grenoble, etc.)* »

Il n'a que 20 ans de retard et commet encore une grossière erreur puisque nous tenons à votre disposition la copie d'écran du site Voyages-sncf.com du 29 novembre 2012 qui fait apparaître les temps de parcours en 6h56 avec tous les arrêts.
<http://lyonturin.eu/documents/docs/MilanetItalieplusprocheTGVFranceItalie.pdf>

Vous pouvez aussi recalculer le temps de parcours avec les vitesses limites autorisées sur les voies ferrées existantes, pour autant que vous soyez intéressé à connaître la vérité et non pas à servir une communication simpliste préparée par le lobbyiste qui vous sert d'"expert".

Le président de la société Lyon-Turin Ferroviaire/TELT le reconnaît d'ailleurs en s'empêtrant dans ses réponses face caméra : <http://lyonturin.eu/analyses/docs/3etapesparlement.mp4>

En ces temps où les pics de pollution continuent d'empoisonner les riverains dans les vallées alpines, vous seriez bien inspiré de faire des propositions concrètes pour que diminue immédiatement la circulation des marchandises sur la route en 2017, comme l'a demandé le Vice-Président chargé des transports de la Région Auvergne/Rhône-Alpes.

C'est ce que nous faisons pour notre part avec des préconisations d'utilisation des voies ferrées existantes pour le transport des marchandises, comme le préconisait votre association en soutien à toutes les organisations syndicales de cheminots en 1999, en 2000. Nous lirons donc vos propositions concrètes, si toutefois vous en avez, plutôt que vos attaques basées sur des données erronées, des personnes partiales et sans indépendance.

L'appel de la FNAUT

<http://www.fnaut.fr/actualite/communiqués-de-presse/481-lyon-turin-la-fnaut-appelle-les-parlementaires-a-ratifier-l-accord-franco-italien-du-24-fevrier-2015>

Sollicité pour réagir à ce texte avant publication, M. Bruno Gazeau n'a pas donné suite.

Signataires

Raymond Avrillier, Maire adjoint honoraire de Grenoble, Pierre Mériaux, Grenoble, Michèle Rivasi, Députée européenne, Les Amis de la Terre France, François Mauduit, Barberaz, Daniel Ibañez, opposant au Lyon-Turin Les Mollettes, Françoise Verchère, Bouguenais, Notre Dame des Landes, Nicole Benayoun, co-secrétaire du Parti de Gauche du Rhône et membre du collectif de Convergence contre les GPII de la région lyonnaise, Jean Claude Allard, Savoie, Patrick Bastien, vice-président les amis de la terre en Savoie, Lionel Larue, adhérent au CCLT Chapareillan, Christelle Floury, Chapareillan, François Claudon, Chapareillan, Charles-Antoine Bouttaz, Les Marches, Anne-Marie de Saivre, Maurienne, Christelle Fontaine, Chapareillan, Jeanine Dupouy-Peysson, Chapareillan, Pascal Meiller, Chapareillan, Jacques Peysson, Chapareillan, Robert Mader, Chapareillan, Arlette Salamin, Chapareillan, Nicole Duplan, Modane, Sandrine Mazet, Chapareillan, Patrice Guigue, Chapareillan, Denis Jacquet, Chapareillan, Simone Jacquet, Chapareillan, Andréa Miguet, Chapareillan, Emeric Fontaine, Chapareillan, Laurence Alaux, Chapareillan, Benoit Alaux, Chapareillan, Thierry Ledieu, Chapareillan, Anne Damamme, Barraux, Gérard Denis Damamme, Barraux, Françoise Bousson, Chapareillan, André Duplan, Modane, Claude Mader, Chapareillan, Gérard Provent, Chapareillan, Noël Communod, ancien conseiller régional Rhône-Alpes, Eliane Truchet, Maurienne, Yves Peutot, Chambéry, Jean-Paul Richard, La Motte Servolex, Alain Tamburini, retraité des travaux publics La Motte Servolex, Irma Tual, Maurienne, Jean-Luc Guarin, Modane, Odette Chiron, Frédérique Buisson, La Norma, Laure Bardot, Sébastien Portaz, La Norma, Martine Noraz, Vivre et Agir en Maurienne Opposante au LYON TURIN, Sylvette Bouclier-Thiabaud, St-Jean de Maurienne, Jean-Marc Thiabaud, St-Jean de Maurienne, Sylvain Thiabaud, Toulouse, Vincent Thiabaud, Aix en Provence, Paul Obadia, La Réunion, Amparo Ibanez Martinez, Guyane, Josiane Pastor Rodriguez, Georges Rousset, Bernin, Les élus du groupe Rassemblement Citoyen Solidaire : Jean-Charles Kohlhaas, EELV - Corine Morel Darleux, PG - Emilie Marche, PG - Myriam Laidounis Denis, EELV - Fabienne Grebert, Nouvelle Donne, Fatima Parret, EELV - Andréa Kotarac, PG - Monique Cosson, EELV, Jacques Michaud, Valloire, Hélène Michaud, Valloire, Robert Vallar, Aix les Bains, Maryline Duval, Villarodin Bourget, Bernard Trigon, Chambéry, Yves Pasquier, travailleur indépendant, Christiane Caraz, Maurienne, Marc Pascal, Chambéry, Bertile Boucard, Savoie, Virginie Thuilier, la Chapelle Blanche, Olivier Soulan, Savoie, Colette Payen Vigne, Crêts en Belledonne, Jonathan Clack, Habitant de la vallée de La Maurienne j'approuve sans réserve cette lettre ouverte, Isabelle Paulmier Cayol, Laurent Ripart, NPA 73, Cécile Buvry, Passy, Pierre Rambaud, Sainte-Reine, Sonia Marmottant, Saint-Martin-d'Hères, Gérard Savoye, mauriennais de La Chambre, David Nicolleau, Grenoble, Bernard Chiron, parti de gauche, France insoumise, la Ravoire, Georges Forest., AUSSOIS, Colette Dinahet, Amis de la Confédération Paysanne, Gérard Volat, Chambéry, Jorge Potocnjak, Chambéry, Virginie Degourc, Patrick Bourdais, Chapareillan, Valérie Bourdais, Chapareillan, Jacques Finiels, Lanslebourg Mont-Cenis, Daniel Rouzier, ex-conseiller municipal de MEYLAN (Grésivaudan), Lina Nekipelov, Chambéry, Philippe Delhomme, Villarodin Bourget, confederation paysanne de Savoie, Michel Martin, Ingénieur Conseil, La Motte Servolex, Daniel Faudry, St Bernard du Touvet, Jean-Pierre Delbonnel, Ensemble!, Chambéry, Christine Couvert, Aussois, Blandine Bigeard, Barberaz, Josselin Bonneau, Maurienne, Brigitte Finas, Chambéry, Michel Renou, Modane, Alain Boulogne, ancien maire des Gets, Micheline Guarin, Modane, Les Amis de la terre des Landes, Bernadette Tabillon, Régis Moulard, Chambéry, Josef Ciesla, Artas, Rémy Gillet, Champfleur, Jeanne Hercent, Sarthe, Pierre Gillet, Bagnolet, Gilles Deloustal, Gérard Etellin, Retraité cheminot, Jacques Bonnet, participant drômois au mouvement France Insoumise, Pierre André Sonzogno, Albertville, Monique Chantrel, membre de l'association Environnement Sarthe, ATTAC Savoie, Michel Lévêque, Secrétaire du CCLT, Chapareillan, Micheline Buisson, Villarodin Bourget, Jean-Marc Blandin, Villarodin Bourget, Hélène Dittmar-Foray, Trept, Michèle Couvert, Gérard Meunier, Chambéry, Gérard Blanc, La Ravoire, Florence Dalzon, Ensemble !, Chambéry, Monique Chabert, Maire de Chimilin, François Pruvost, Montélimar, Jacques Bogaert, Les Marches, Vincent Gay, Conseiller délégué à l'économie, au commerce et à l'emploi, Crolles, Isabelle Raimbault, St-Pierre-d'Albigny, Elisabeth Coulouma, Montpellier, Jeanne Erhard, Saint-Maximin, Pascale Pfister, enseignante Lycée, St-Julien-Montdenis, Vincent Charlon, Uriage, Didier Venturini, Chambéry, Catherine Menoud, Chambéry, André Chaudron, Président de l'association "ADDHE" de Chimilin, Yves Pelissier, Challes-les-Eaux, Gérard Decorps, guide de haute montagne Passy, Cécile Buvry médecin

généraliste et médecin du sport Passy, Annie Buvry, professeur retraitée Vaux le Pénil, Emmanuelle Bourgier, adhérente de l'ADHEC Chimilin, Edith Pelissier, Challes-les-Eaux, François Lapeyre, Chimilin, Anne-Marie Lapeyre, Chimilin, René Guinet, Chimilin,